



## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

**DoP No. 0764-CPD-0108 - FR**

(Version 1)

1. Code d'identification unique du produit type: **SPIT HSBR14**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**ETA-08/0040 (07/03/2013),**

**Numéro de lot : information disponible sur l'emballage du produit**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

<b>Type de chevilles</b>	Clous à poudre
<b>Usage prévu dans</b>	pour la fixation de tôles ( $\geq S280$ ) sur des structures métalliques <b>HSBR14</b> Support acier ( $\geq S235$ ; $\geq 6$ mm)
<b>Option / Catégorie</b>	/
<b>Charges</b>	Statique et quasi-statique Vent
<b>Matériaux</b>	<u>Acier zingué (10 <math>\mu</math>m)</u> pour fixations soumises en ambiance intérieure sèche et en extérieur sans conditions agressives
<b>Plage de température si applicable</b>	/

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
**SPIT – Route de Lyon – 26501 Bourg Les Valence - France**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:: --
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 1**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:: --

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

**Deutsches Institut für Bautechnik, Berlin**

a délivré **ETA-08/0040 (07/03/2013)**

sur la base de **CUAP Ref.06.02/05,**

l'organisme notifié **0764-CPR** a réalisé l'évaluation de la conformité selon **Système 1**

- i. La détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit;
- ii. Une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine;
- iii. Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine selon Système 1.

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Méthode de dimensionnement	Performance	Spécification Technique Harmonisée
Résistance caractéristique en traction	<b>EN 1990:2002 + A1 : 2005/ AC:2010</b>	<b>ETA-08/0040 Annexe 3</b>	<b>CUAP 06.02/05</b>
Résistance caractéristique en cisaillement	<b>EN 1990:2002 + A1 : 2005/ AC:2010</b>	<b>ETA-08/0040 Annexe 3</b>	
Distances d'entraxes et bord de dalle minimum	<b>EN 1990:2002 + A1 : 2005/ AC:2010</b>	<b>NPD</b>	
Déplacement à l'état limite de service	<b>EN 1990:2002 + A1 : 2005/ AC:2010</b>	<b>NPD</b>	

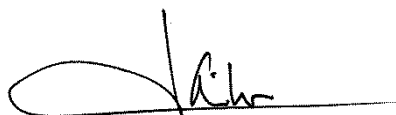
Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: --

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

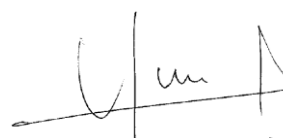
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par::

Bourg-Lés-Valence (France), 01/07/2013



**G. JAILLET**  
Business Development & Innovation Director



**C. QUERRY**  
Directeur BU Production Chevilles

